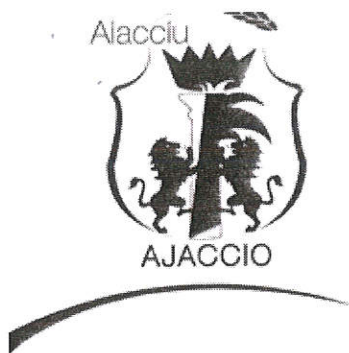
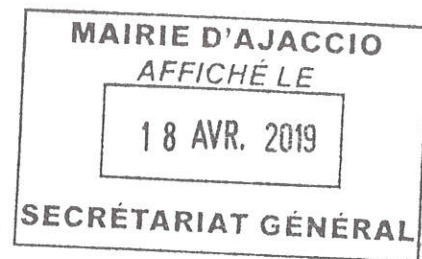




DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 AVRIL 2019



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 15 AVRIL 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 9 AVRIL 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à M. SBRAGGIA, Mme COSTA-NIVAGGIOLI à M. KERVELLA, M. MONDOLONI à M. VANNUCCI, Mme FLAMENCOURT à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme ZUCCARELLI à M. le Maire, Mme PILLOTTI à Mme CORTICCHIATO, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI.

Etaient absents :

Mme BIANCAMARIA, M. CAU, M. FILONI, Mme SANNA, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Sébastien DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le maire ouvre la séance, fait procéder à l'appel et passe à l'examen de l'ordre du jour.
Le Procès-verbal du conseil municipal du lundi 25 mars 2019 est adopté.

Monsieur le maire donne ensuite connaissance au conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations qui lui ont été données par délibération du conseil municipal du 08

février 2015 dans le cadre des dispositions de l'article L2122-22 du Code général des collectivités Territoriales.

Numéro	Date	Objet
2019_37	27/03/2019	Portant souscription d'un prêt de 4 000 000 € auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Corse
2019_38	29/03/2019	Portant modification de la décision attributive de concession contrat n° 2057 au plan Q-180.2 et Q-180.3 d'une superficie de 6m ² cimetière communal Saint Antoine d'une durée perpétuelle
2019_39	02/04/2019	Convention d'occupation de locaux scolaires avec l'Association « Emaho »
2019_40	02/04/2019	Portant régularisation de la décision attributive de concession contrat n° 2660 au plan N-8.1 d'une superficie de 6m ² cimetière communal Nouveau d'une durée perpétuelle
2019_41	03/04/2019	Portant régularisation de la décision attributive de concession contrat n° 194 au plan M120 d'une superficie de 6m ² cimetière communal Ancien d'une durée perpétuelle
2019_42	04/04/2019	Portant modification de la décision attributive de concession contrat n° 2415 au plan S-43 d'une superficie de 6 m ² cimetière communal Saint-Antoine d'une durée perpétuelle
2019_43	04/04/2019	Portant régularisation de la décision attributive de concession contrat n° 96 au plan U-11.1 d'une superficie de 2m ² cimetière communal Nouveau d'une durée perpétuelle
2019_44	09/04/2019	Concession n° 1234 au plan : P-84 concession d'une durée de 15ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_45	09/04/2019	Concession n° 2678 au plan : T-2 concession d'une durée de 50 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_46	09/04/2019	Concession n° 2679 au plan : P-101.2 concession d'une durée de 30 ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_47	10/04/2019	Concession n° 2680 au plan : Q-180.2 concession d'une durée de 50ans de terrain dans le cimetière communal lieu dit Saint Antoine
2019_48	11/04/2019	portant règlement d'honoraires à M. Pierre Monserrat, expert près le Tribunal Administratif.
2019_49	11/04/2019	Convention d'occupation de locaux scolaires avec l'Association « La Ligue de l'Enseignement, Fédération de Haute Corse »
Décisions commande publique		
DACP-2019/026	26/03/2019	Accord-cadre n° 2019V033 Fourniture de barquettes alimentaires, film pour thermoscellage et étiquettes autocollantes

DACP-2019/027	26/03/2019	Marché : Aménagement paysager de la Place d'Austerlitz à Ajaccio 2019V038 - lot n°1 : Espaces verts phase 1 2019V039 – lot n°2 : Arrosage phase 1
DACP-2019/028	26/03/2019	Marché 2019V040 : Mise en lumière de la place d'Austerlitz à Ajaccio
DACP-2019/029	28/03/2019	Avenant n°1 au marché subséquent n° MV18/118 :Marché subséquent Nettoyage piscine des Salines et vestiaires Rossini Issu de l'ACCORD CADRE RELATIF AU NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BATIMENTS COMMUNAUX Lot 1: bâtiments sportifs
DACP-2019/030	28/03/2019	Avenant n°1 à l'accord-cadre MV18-065 : fourniture de denrées alimentaires pour tous les services de la ville d'Ajaccio Lot 15: pain et viennoiseries
DACP-2019/031	05/04/2019	ACQUISITION DE VEHICULES POUR LES SERVICES MUNICIPAUX Marché 2019V044 - LOT1: Acquisition de 9 véhicules de type petite citadine Marché 2019V045 – LOT2: Acquisition de 12 véhicules de type citadine commerciale Marché 2019V046 – LOT3: Acquisition de 3 véhicules de type multispace Marché 2019V047 – LOT4: Acquisition de 22 véhicules de type utilitaire léger Marché 2019V048 – LOT5: Acquisition de 2 véhicules de type utilitaire léger avec ventilation
DACP-2019/032	09/04/2019	Avenant n°1 au Marché n°2013/023 : Programme d'amélioration de l'habitat : ingénierie et animation
DACP-2019/033	09/04/2019	Avenants aux accords-cadres : Fourniture de denrées alimentaires pour tous les services de la ville d'Ajaccio MV18/038 : Lot 1- Produits carnés –viandes congelées MV18/039 : Lot 2 - Produits de la mer et d'eau douce surgelés MV18/040 : Lot 3 - Fruits et légumes surgelés MV18/050 : Lot 4 - Fruits et légumes surgelés bio MV18/051 – Lot 5 : Viande fraîche MV18/048 : Lot 6 - Produits laitiers MV18/041 : Lot 7 - Produits laitiers bio MV18/042 : Lot 8 - Epicerie-produits féculents MV18/032 : Lot 9 - Epicerie-corps gras alimentaires produits déshydratés MV18/043 : Lot 10 - Epicerie-produits appertisés MV18/044 : Lot 12 - Préparations alimentaires surgelées MV18/033 : Lot 13 – Charcuterie fraîche MV18/045 : Lot 14 – Alimentation bébés MV18/065 : Lot 15 – Pain et viennoiseries MV18/046 : Lot 16 – Biscuits MV18/047 : Lot 17 - Sandwichs et salades réfrigérés MV18/061 : Lot 19 - Produits pour pâtisserie MV18/064 : Lot 20 – Poisson frais
DACP-2019/034	11/04/2019	Acquisition d'une solution d'automate d'appel d'alerte des populations pour la ville d'Ajaccio Accord-cadre 2019V037

2019 74 Acquisition par la Ville d'Ajaccio de la « Citadelle Miollis »

Rapporteur : M. Le Maire

Le présent rapport a pour objet l'acquisition par la Ville d'Ajaccio de la « Citadelle Miollis », estimée à 1 380 000 €. **Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M le maire à engager toutes démarches nécessaires à l'acquisition du bien désigné « Citadelle Miollis » - parcelles cadastrées section BY, numéros 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 284).**

M. Luciani
M. Leonetti
M. Bastelica
Mme Giacometti
M. Sbraggia
M. Maire
M. Luciani

Vote : A l'unanimité

2019 75 Engagement de l'opération d'aménagement du FINOSELLO dans la démarche de labellisation d'EcoQuartier

Rapporteur : M. Le Maire

Par délibération n°2018/26 en date du 19 février 2018, la ville d'Ajaccio a confié la réalisation de l'opération d'aménagement dite « FINOSELLO » à la Société Publique Locale d'Aménagement AMETARRA, en approuvant la signature d'un traité de concession.

Cette opération d'aménagement consiste en la réalisation d'un nouveau quartier, rotule entre le quartier des Cannes et celui des Salines dont le programme comprend autour de 260 logements, des parkings souterrains, des commerces, un conservatoire régional de musique, de danse et d'art dramatique et des espaces publics.

Le souhait est de faire de cette opération une opération exemplaire en termes de forme urbaine, d'espaces publics, de typologie de logements, de montage d'opérations, de gestion de l'énergie et de gouvernance.

La labellisation EcoQuartier, issue du Plan Ville Durable de 2008, modifiée en 2012 et 2016 permettrait d'accompagner cette opération dans une démarche d'innovation et de développement durable, de bénéficier d'un guide méthodologique et d'ingénieries de la part de l'Etat et de ses partenaires (ADEME, ANRU, ANAH, CEREMA, FNAU, UNAM, CGET) et d'une expertise. De plus, elle apporterait l'expérience d'un réseau national.

La SPL AMETARRA suivra cette démarche de labellisation pour la ville, en tant que concessionnaire sur cette opération. **Il est demandé au conseil municipal :**

-D'acter la candidature de l'opération d'aménagement du FINOSELLO au label national EcoQuartier

-D'autoriser la SPL AMETARRA, dans le cadre de la concession d'aménagement, à mettre en œuvre la labellisation de l'opération en EcoQuartier

-D'autoriser le Maire, à signer la charte EcoQuartier et tous documents en lien avec la démarche de labellisation.

Vote : A l'unanimité

Par délibération N°2018/25 du 19 février 2018, la ville d'Ajaccio a confié à la SPL AMETARRA une concession d'aménagement pour la réalisation d'une opération d'aménagement sur l'ancien terrain du collège du FINOSELLO.

La SPL AMETARRA vient d'attribuer une mission de maîtrise d'œuvre urbaine pour la définition de l'opération et en parallèle, le concours d'architecture pour le conservatoire Henri TOMASI a été attribué à l'agence Rudy RICCIOTTI associée à Amélia TAVELLA.

Cette opération d'aménagement consiste en la réalisation d'un nouveau quartier, rotule entre le quartier des Cannes et celui des Salines dont le programme comprend autour de 260 logements, des parkings souterrains, des commerces, un conservatoire régional de musique, de danse et d'art dramatique et des espaces publics.

La ville d'Ajaccio souhaite s'engager dans une démarche de concertation à chaque étape de la définition et de la réalisation de l'opération et ce afin, de faire émerger les attentes des ajacciens et des riverains par rapport à ce futur quartier.

La présente délibération définit les modalités de concertation pour l'opération du FINOSELLO.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les modalités de concertation.

Vote :
A l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 19h40



LE MAIRE

Laurent MARCANGELI